



NOTE DE POSITIONNEMENT DES OSC MALIENNES POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Nous, organisations de la société civile Maliennes, saluons les efforts entrepris par les acteurs nationaux et internationaux pour accélérer la transition énergétique afin de garantir l'accès des populations aux sources d'énergies renouvelables au Mali.

Nous encourageons les initiatives publiques et privées, tout en réaffirmant notre disponibilité et notre engagement pour accompagner les réformes politico-institutionnelles, en cours depuis quelques années. Nous espérons que ces réformes répondront aux besoins énergétiques croissants des populations, et que la promotion des technologies d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique deviennent des impératives pour faire face aux défis actuels et futurs du secteur.

Considérant que notre Pays, comme la plupart des Pays de l'Afrique subsaharienne, connaît de nombreux problèmes énergétiques (délestages, rareté de bois-énergie, faible accès aux énergies propres etc.) accentuées par d'autres problématiques liées aux changements climatiques, à l'insécurité, à la pauvreté, aux crises politico-institutionnelles etc. Une part importante de l'électricité consommée dans le pays, provient des centrales thermiques fonctionnant avec des combustibles fossiles qui coûtent chers et sont émetteurs de Gaz à effet de serre (GES). La biomasse traditionnelle constitue la principale source d'énergie pour satisfaire les besoins de cuisson pour les ménages et les unités de transformation. Ainsi, le faible accès des populations à l'énergie durable et fiable constitue un véritable frein au progrès vers le développement socio-économique durable. Il constitue un obstacle majeur pour l'industrialisation et l'émergence des activités génératrices de revenus en milieu rural.

Vu que le Mali a ratifié de nombreux accords internationaux et sous-régionaux (ODD, CCNUCC, Accord de Paris, CEDEAO, UEMOE, WAPP etc.), les documents politiques et stratégies nationales en matière d'énergies renouvelables s'alignent avec ces engagements internationaux qui cherchent à réduire la part des énergies fossiles dans les mix énergétiques, et aussi à diminuer les émissions de GES issues du secteur de l'énergie.

Convaincu que les différentes réformes en cours peuvent contribuer à relever les défis majeurs, et à conduire la transition énergétique juste, équitable et durable.

Reconnaissant qu'une vision politique claire, une meilleure planification, une mobilisation forte de tous les acteurs du secteur pourront accélérer la transition énergétique du Pays,

Conscients du rôle important des organisations de la société civile environnementales dans le cadre de la mise en œuvre des projets/ programmes, l'organisation et la participation aux débats publics de sensibilisation, d'initiation des actions de plaidoyers en faveur du secteur de l'énergie.

Etant donné la nécessité pour notre Pays d'améliorer l'accès des populations à l'énergie tout en exploitant pleinement les potentiels énergétiques (biomasse, solaire, éolien, hydroélectricité etc). Cela grâce à un déploiement progressif des solutions techniques et technologiques durables, viables et abordables.

Compte tenu des résultats issus des précédentes rencontres entre acteurs nationaux, et plus récemment ceux de l'atelier d'élaboration du document de positionnement des OSC nationales pour une transition énergétique durable organisé par la PNASC-CED pour rédiger le document de plaidoyer, et de mobiliser l'ensemble des acteurs en faveur du secteur de l'énergie.

Nous organisations de la société civile Maliennes, recommandons ce qui suit :

I. Financements et politiques de subventions du secteur des énergies renouvelables

En ce qui concerne les investissements dans les infrastructures d'énergies renouvelables,

- Mobiliser les financements indisponibles au niveau national et international pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures énergétiques durables,
- Augmenter les budgets nationaux et locaux alloués aux départements en charge de l'énergie, de l'environnement et du Développement Durable,
- Insuffler la bonne gouvernance dans le secteur de l'énergie.

En ce qui concerne les mesures incitatives ou facilités d'accès aux équipements d'énergies renouvelables,

- Mettre en place et veiller à l'application efficace des subventions et des mesures incitatives telles que l'allègement fiscal et des procédures de mise en œuvre,
- Encourager et accompagner les institutions financières nationales pour la mise en place des portefeuilles de financements dédiés aux projets d'énergies renouvelables,
- Veiller à la bonne application des textes de lois, Conventions et traités signés et ratifiés par le Mali.

II. Promotion des technologies d'énergies renouvelables

En ce qui concerne la recherche et le développement des sources d'énergies renouvelables (bioénergie, solaire, éolien, hydroélectricité etc.),

- Encourager les initiatives privées et publiques de recherches et de développement des solutions d'énergies renouvelables,
- Entreprendre régulièrement les études pour améliorer les systèmes d'informations, et la fiabilité des données sur les énergies renouvelables,
- Faciliter l'installation des centrales solaires de capacités importantes au niveau national.

En ce qui concerne la promotion de l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics et résidentiels, la cuisson, y compris en milieu rural
- Soutenir les initiatives de vulgarisation, de production et de commercialisation des produits/équipements de qualité, et qui respectent les normes en la matière.

III. Education, Information et Communication (EIC)

En ce qui concerne la sensibilisation et l'éducation du public

- Utiliser les médias modernes et traditionnels, les réseaux sociaux pour diffuser les informations de sensibilisation dans les langues locales,
- Intégrer les leçons d'éducation aux énergies renouvelables dans les programmes scolaires des élèves et étudiants,
- Encourager les débats publics sur les énergies renouvelables sur les chaînes de télévision et radios.

En ce qui concerne la formation et le renforcement des capacités

- Encourager la création des structures/ instituts de formation avec des spécialisations sur les énergies renouvelables,
- Elaborer et mettre en œuvre des plans, programmes de renforcement de capacités pour les agents cadres et techniciens de l'Etat, des collectivités, des acteurs privés et de la société civile/organisations sociales de base,
- Effectuer des plaidoyer/Lobbying auprès des ménages en milieu urbain et rural.

IV. Amélioration du cadre politique, réglementaire et institutionnel

En ce qui concerne les politiques et réglementations nationales

- Accélérer les processus de révisions des politiques et stratégies nationales en matière d'énergie,
- Impliquer davantage et encourager la participation des organisations de la société civile, dont les organisations de femmes et du monde rural aux processus d'élaboration, d'évaluation et de révision des politiques nationales,
- Prendre en compte la dimension genre dans toutes les politiques et stratégies du secteur de l'énergie
- Promouvoir l'accès équitable et le contrôle des services énergétiques durables pour les femmes et les hommes

En ce qui concerne les institutions en charge du secteur

- Renforcer les capacités d'actions des structures dans le cadre de l'exécution de leurs missions, et encourager les synergies et collaboration entre les différents acteurs du secteur de l'énergie,
- Encourager la redevabilité et la transparence dans la gestion des projets/programmes d'énergies renouvelables, et rendre accessible les données du secteur pour les utilisateurs.

V. Accès équitable aux énergies renouvelables

En ce qui concerne le genre et inclusion sociale

- Prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et jeunes dans les politiques et projets de promotion des énergies renouvelables,
- Privilégier/ favoriser les initiatives des organisations de femmes et les jeunes dans le cadre des programmes d'accompagnement,
- Prendre en compte le genre dans l'accès aux services énergétiques durables.

En ce qui concerne l'équité sociale

- Harmoniser les tarifications pour l'accès à l'électricité entre milieu rural et urbain,
- Encourager les initiatives de promotion d'énergies renouvelables et l'inclusion financière pour les populations des zones rurales et péri-urbaines.



Ahmed Sékou DIALLO

Président PNASC-CED Mali